

**LIAISON FERROVIAIRE VAL DE DURANCE – ITALIE
PAR LE TUNNEL SOUS LE MONTGENEVRE
RAPPORT PARLEMENT EUROPEEN ET DTA 13**

PARLEMENT EUROPÉEN

25 février 2004

RAPPORT

Commission de la politique régionale, des transports et du tourisme

Rapporteur: Philip Charles Bradbourn Amendement 19 (Extraits)

Extension du projet n° 6 sur l'axe ferroviaire Lyon– Trieste/Koper–Ljubljana–Budapest frontière ukrainienne – **axe ferroviaire Marseille-Turin avec le tunnel du Montgenèvre comme tronçon transfrontalier (2015)**

Justification

Il est de l'intérêt européen que le projet permette de réaliser les raccordements manquants (...)

Les Alpes représentent un obstacle naturel majeur pour le développement de plusieurs régions, dont Provence-Alpes-Côte d'Azur.

Une liaison ferroviaire Marseille - Turin (via le Val de Durance et la percée du tunnel du Montgenèvre) permettrait, pour un coût raisonnable, de créer un tronçon transfrontalier à même de compléter l'axe Lyon-Turin et d'assurer un réel désenclavement des régions frontalières et de la vallée du Rhône.

Enfin, la construction du tunnel du Montgenèvre permet de développer une nouvelle plateforme intermodale de transports à partir de Marseille.

DIRECTIVE TERRITORIALE D'AMÉNAGEMENT DES BOUCHES-DU-RHÔNE

Approuvée par décret n° 2007-779 du 10 mai 2007- Journal officiel du 11 mai 2007

CHAPITRE 2 - OBJECTIFS

OBJECTIF 1 - RAYONNEMENT ET MÉTROPOLISATION

1.1 - MIEUX INSÉRER L'AIRE MÉTROPOLITAINE ET L'OUEST DU DÉPARTEMENT DANS LES GRANDS AXES EUROPÉENS ET MÉDITERRANÉENS

Revendiquer le rôle de "pôle Sud-européen de valorisation des échanges" impose l'amélioration et le développement de la grande accessibilité indispensable pour la mise en oeuvre :

- d'une stratégie d'intégration de l'aire métropolitaine dans les couloirs de développement européens, nord-sud et est-ouest pour soutenir et renforcer les dynamiques d'échanges (hommes, marchandises, savoirs...);
- d'une stratégie de "Ville Porte" de l'Union Européenne ouverte sur le monde et particulièrement sur la Méditerranée.

1.1.1 - LA CONTINUITÉ DES GRANDS AXES La continuité Est-Ouest - La liaison Val de Durance - Italie

1.1.2 - LE MAILLAGE DES GRANDES METROPOLES DU GRAND SUD FRANÇAIS

CHAPITRE 3 - ORIENTATIONS

1.1 - LA GRANDE ACCESSIBILITÉ

➤ **Orientations** (avec lesquelles les documents d'urbanisme locaux devront être compatibles)

- Pour le développement de nouveaux axes d'échanges. Les réflexions engagées sur l'axe Durance, y compris le projet de la percée ferroviaire sous le Montgenèvre, visent à proposer la structuration d'un nouvel axe en direction de l'Italie du Nord (Région de Milan - Turin) et compléter l'ouverture de la région marseillaise vers d'autres métropoles européennes. (...)

- Pour les voyageurs. (...) Le projet (LGV PACA) devra garantir, à long terme la grande accessibilité ferroviaire de toute la région PACA et permettre un vrai maillage des principales métropoles de l'arc méditerranéen, notamment entre Marseille, Toulon et Nice.

- Pour le système aéroportuaire. Améliorer les accès terrestres à l'aéroport de Marseille - Provence, notamment par la mise en place de systèmes de transport collectif depuis les pôles principaux de l'Aire Métropolitaine Marseillaise, Marseille, Aix et Etang de Berre, et intégrant les conditions d'accès au TGV. (...)